

FORUM DES AS

MEDIAF Web Site : www.forumdesas.cd Email : forumdesas2001@gmail.com

11^e RUE LIMETE/INDUSTRIEL N°15/C | N°7663 DU MERCREDI 13 MAI 2026 | PRIX : 3.000 FC

PLAY-OFFS/LINAFOOT

Platini Mpiana
donne la victoire
à V.Club devant
Simba (1-0)

P.11



Tshisekedi et Museveni renforcent l'offensive sécuritaire à l'Est



Page 2

A Nairobi, Macron réaffirme le soutien de la France aux initiatives de paix en Afrique

Page 5

Ituri : plus de 2 000
déplacés de guerre
de Bunia assistés par
le CICR en 2025

Page 4

Beni : la jeunesse dénonce
la hausse persistante du
prix du carburant malgré la
décision gouvernementale

Page 7

Kasaï Oriental : la liste des ministres du gouvernement remanié

Page 9

Tshisekedi et Museveni signent six accords pour accélérer la "prospérité partagée"

Le Président de la République, Félix Tshisekedi, a participé hier mardi 12 mai à la cérémonie d'investiture de son homologue ougandais, Yoweri Kaguta Museveni, organisée sur l'esplanade événementielle de Kololo, au cœur de Kampala. Une présence diplomatique qui s'est surtout distinguée par un nouveau pas dans le rapprochement stratégique entre Kinshasa et Kampala.

En marge de cette cérémonie solennelle, la RDC et l'Ouganda ont conclu six nouveaux protocoles d'accord sous le thème : "Accélérer la prospérité partagée". Ces engagements traduisent la volonté des deux pays de consolider leur coopération bilatérale dans plusieurs secteurs jugés prioritaires pour l'intégration



régionale et le développement économique. Il s'agit des secteurs clés comme le commerce, l'énergie et la sécurité.

Dans son discours d'investiture articulé autour du thème "Protéger les acquis, faire un saut qualitatif vers le statut de revenu intermédiaire

supérieur", le Président ougandais Yoweri Kaguta Museveni a exposé les grandes orientations stratégiques de son nouveau

mandat couvrant la période 2026-2031. Le chef de l'État ougandais a insisté sur la transformation économique, la stabilité politique et la consolidation des acquis sécuritaires comme piliers de son action gouvernementale.

La cérémonie a réuni une dizaine de Chefs d'État africains ainsi que plusieurs délégations gouvernementales étrangères. Un défilé militaire a également marqué cet événement à forte portée diplomatique et symbolique.

Par sa participation à cette investiture, Félix Tshisekedi confirme le rôle central que Kinshasa entend jouer dans le renforcement des alliances régionales en Afrique de l'Est, à un moment où les enjeux sécuritaires et économiques imposent davantage de coopération entre États voisins.

Jérémie ASOKO

RDC-Ouganda : Tshisekedi et Museveni renforcent l'offensive sécuritaire à l'Est

En visite officielle à Entebbe, le lundi 11 mai 2026, le Président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi et son homologue ougandais Yoweri Museveni ont affiché une volonté commune de consolider leur partenariat stratégique autour de la sécurité, de l'intégration économique et du développement des infrastructures.

Dans un communiqué conjoint publié à l'issue de leurs échanges, les deux Chefs d'État ont salué les résultats des opérations militaires conjointes menées dans l'Est de la RDC, notamment l'opération Shujaa, présentée comme un moyen d'action important dans la neutralisation des groupes armés et le rétablissement progressif de la paix dans les provinces sous tension.

Kinshasa et Kampala ont



également réaffirmé leur soutien au processus de paix piloté par l'Union africaine ainsi qu'aux mécanismes régionaux de suivi dans la région des Grands Lacs. Ils ont souligné leur engagement à maintenir une coopération sécuritaire étroite face aux défis persistants dans l'Est

congolais.

Sur le plan économique, les deux dirigeants se sont félicités des avancées enregistrées dans les projets d'infrastructures routières, particulièrement sur l'axe Kasindi-Beni-Butembo, considéré comme stratégique pour la

connectivité régionale et les échanges commerciaux entre les deux pays.

ACCELERER LA SUPPRESSION DES BARRIÈRES ENTRE LES DEUX PAYS

Dans une dynamique d'intégration plus poussée au

sein de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), Félix Tshisekedi et Yoweri Museveni ont également instruit leurs gouvernements respectifs d'accélérer la suppression des barrières non tarifaires ainsi que la simplification des procédures douanières aux postes frontaliers de Mpondwe et Goli.

Autre annonce majeure : les discussions sur la suppression des visas entre les deux pays devront connaître des avancées substantielles dans les trois prochains mois. Le gouvernement congolais a, d'ailleurs, salué l'exemption de visa déjà accordée par l'Ouganda aux ressortissants congolais depuis janvier 2024.

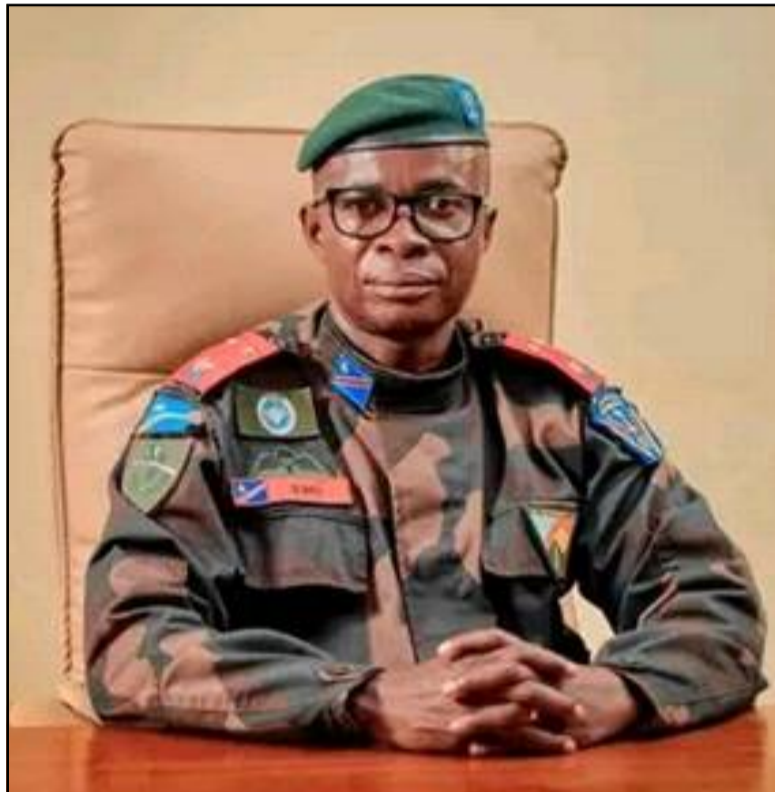
À travers cette rencontre de haut niveau, Kinshasa et Kampala affichent clairement leur ambition de bâtir un partenariat régional plus solide, fondé sur la sécurité collective, le commerce et l'intégration des peuples.

César IPOKA

Accords RDC-Ouganda : le gouverneur du Nord-Kivu salue un tournant pour le développement régional

Les accords signés le lundi 11 mai 2026 à Kampala entre la République démocratique du Congo et l'Ouganda ouvrent des perspectives importantes pour le développement régional, notamment dans le secteur du commerce. C'est l'analyse faite par le gouverneur du Nord-Kivu, Somo Kakule Evariste.

Présent dans la délégation congolaise ayant pris part à ces assises, il a salué les efforts diplomatiques déployés par les deux pays pour renforcer leur coopération. Selon lui, ces discussions traduisent une volonté commune de consolider les relations bilatérales dans un contexte marqué par des défis sécuritaires persistants.



Le gouverneur a particulièrement mis en avant la vision du président Félix Tshisekedi, qu'il considère comme déterminante dans la recherche d'une paix durable dans l'Est de la RDC. Il estime que cette approche diplomatique constitue une étape essentielle vers la stabilisation de la région.

D'après Somo Kakule Evariste, ces accords représentent une base solide de collaboration entre Kinshasa et Kampala. Ils pourraient, à terme, contribuer à améliorer les conditions de vie des populations du Nord-Kivu ainsi que celles de l'ensemble de la région des Grands Lacs.

Sur le plan économique, ces engagements sont

perçus comme un levier important pour la relance des échanges commerciaux transfrontaliers.

Le gouverneur du Nord-Kivu souligne que le renforcement du commerce entre les deux pays pourrait stimuler les activités économiques locales et favoriser la création d'emplois.

Enfin, il s'est montré optimiste quant aux retombées de ces accords, estimant qu'ils pourraient impulser une dynamique nouvelle de développement socio-économique dans la province. Il appelle, toutefois, à une mise en œuvre effective des engagements pris afin d'assurer des résultats concrets pour les populations concernées.

Pascal NDUYIRI

RDC-UGANDA/PROJETS D'HYDROCARBURES

Les OSC environnementales alertent sur le manque d'étude d'impact environnementale

Suite à l'ouverture de la session de la Commission permanente mixte RDC-Ouganda, le 8 mai, à Kampala, en Ouganda, la Coalition des organisations de la société civile (OSC) environnementales de l'Ituri et du Nord-Kivu appelle à suspendre tout nouvel accord pétrolier sans évaluation indépendante des risques transfrontaliers. Les OSC appréhendent que les discussions prévues en cours autour de six nouveaux accords bilatéraux, accélèrent la coopération pétrolière entre les deux pays sans prise en compte des risques environnementaux et sociaux pour les communautés riveraines du lac Albert, du lac Édouard et de la rivière Semliki.

Dans son communiqué rendu public, la coalition des OSC environnementales de l'Ituri et du Nord-Kivu dénonce l'absence



Une vue de la rivière Semliki.
PHOTO DROITS TIERS

d'information et de consultation des communautés congolaises concernées sur des projets déjà mis en œuvre. Car, selon cette coalition, des défenseurs de l'environnement aucune étude d'évaluation indépendante, transfrontalière et publique des impacts des projets n'a été réalisée avant le lancement desdits projets.

À ce jour, les populations riveraines du lac Albert et de la rivière Semliki n'ont

bénéficié d'aucune consultation conforme aux principes du consentement libre, préalable et éclairé. Aussi, le regroupement appelle le Gouvernement de la République démocratique du Congo à suspendre la signature de tout nouvel accord dans le secteur des hydrocarbures concernant la zone du lac Albert et de la rivière Semliki, dans l'attente de la réalisation et de la publication d'un audit environnemental et social

indépendant des projets tels que Tilenga, Kingfisher et EACOP, évaluant leurs effets cumulés sur les écosystèmes partagés.

"LES LACS ALBERT, EDOUARD ET LA RIVIERE SEMLIKI NE SONT PAS DES POUBELLES"

Dans cette action d'interpellation, les OSC environnementales ont introduit une action devant la Cour de justice de l'Afrique de l'Est (EACJ) interpellant

les gouvernements concernés. Elles demandent également que soit organisée, dans les meilleurs délais, une consultation effective des communautés riveraines, afin de garantir leur droit à l'information et leur participation aux décisions qui affectent directement leurs conditions de vie.

"La terre ne se négocie pas dans le dos des peuples", souligne la coalition. Elle rappelle que les enjeux de développement économique ne sauraient être dissociés de l'impérieuse nécessité de protéger durablement les équilibres environnementaux et la dignité des communautés locales. "Les lacs Albert, Édouard et la rivière Semliki ne sont pas des poubelles pour l'industrie fossile. La population congolaise ne peut pas être une variable d'ajustement dans des négociations bilatérales menées sans transparence ni consultation des communautés concernées" peut-on lire dans le communiqué.

Fyfy Solange TANGAMU

Kasaï-Central : les députés provinciaux à la reconquête de leur crédibilité

* Le retour du contrôle parlementaire peut-il changer la gouvernance ?

Après plusieurs mois marqués par des tensions internes et une crise ayant affecté le fonctionnement de l'Assemblée provinciale du Kasaï-Central en 2025, les députés provinciaux semblent vouloir redonner une nouvelle orientation à leur mandat. Depuis quelques semaines, les initiatives de contrôle parlementaire se multiplient contre certains membres de l'exécutif provincial et des services publics.

Dans l'opinion publique, hier mardi 12 mai 2026, cette nouvelle dynamique suscite des réactions contrastées. Certains y voient une volonté des élus de répondre enfin aux préoccupations de la population concernant leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale. D'autres considèrent plutôt ces démarches comme une affirmation progressive de l'autonomie politique de l'organe délibérant.

QUESTION ORALE AVEC DEBAT ADRESSEE AU DG DE DGRKAC

Au sein de l'Assemblée provinciale, plusieurs dossiers ont récemment retenu l'attention des élus. Parmi les cas les plus commentés figure l'intervention du député provincial Papy Noël Kanku, qui avait saisi la plénière autour de la gestion de la Direction générale des recettes du Kasaï-Central (DGRKAC).

Par une question orale



avec débat adressée au directeur général de cette régie financière, l'élu de Demba cherchait notamment des explications sur la gestion des ressources liées au projet " Encore ", aux recettes de péage ainsi qu'à d'autres dossiers financiers jugés sensibles.

À l'issue des échanges, plusieurs recommandations avaient été formulées par les députés, notamment celle relative au retour de plusieurs motos DT qui auraient été distribuées de manière irrégulière. Jusqu'à présent, certaines de ces recommandations ne seraient toujours pas appliquées.

Dans un autre registre, le député provincial Joseph Nkashama Kayombo avait également initié une démarche parlementaire visant le secteur de la santé. Initialement introduite sous forme de question écrite adressée à la ministre provinciale concernée, sa démarche portait sur la gestion des infrastructures sanitaires ainsi que sur plusieurs questions liées au personnel médical.

Faute de réponse satisfaisante, la procédure avait évolué vers une interpellation, avant de déboucher sur une motion de défiance ayant finalement conduit au départ de la ministre provinciale.

CES MECANISMES DE CONTROLE POURRAIENT-ILS VISER AUSSI LE GOUVERNEUR ?

Plus récemment encore, le député Voltaire Tshibuabua a soumis une question orale avec débat au ministre provincial des Infrastructures et Travaux publics. Après examen du dossier en séance plénière, plusieurs recommandations ont également été formulées afin d'améliorer la gestion des travaux publics dans la province.

En parallèle à ces actions parlementaires, deux commissions d'enquête ont été instituées par l'Assemblée provinciale. L'une est chargée d'examiner certains dossiers liés à la DGRKAC et à la société Arab Contractors, tandis que la seconde devra enquêter sur les activités

minières dans le territoire de Luiza.

Cette multiplication des initiatives parlementaires intervient près de deux ans après l'installation de l'actuelle législature provinciale. Pour plusieurs observateurs, les élus semblent désormais vouloir renforcer leur présence sur le terrain du contrôle institutionnel afin de répondre aux critiques formulées par une partie de la population sur leur efficacité.

Reste toutefois une question qui alimente les débats politiques dans la province : ces mécanismes de contrôle pourraient-ils, à terme, viser directement le gouverneur provincial ?

Pour l'instant, aucune démarche officielle n'a été annoncée dans ce sens. Mais conformément à la Constitution et au Règlement intérieur de l'Assemblée provinciale, les députés disposent du pouvoir de contrôler l'ensemble des institutions provinciales, y compris l'exécutif.

Félix MULUMBA
KALEMBA

Ituri : plus de 2 000 déplacés de guerres de Bunia assistés par le CICR en 2025

Le comité international de la Croix-Rouge (CICR) continue de mener ses actions en faveur des personnes vulnérables dans plusieurs zones de la province de l'Ituri située au nord-est du pays.

Dans un entretien accordé à la presse le 8 mai dernier à l'occasion de la journée internationale de la Croix rouge, le Dr Lemy

Tabay, président provincial de la Croix-Rouge en Ituri a dressé un bilan largement positif, soulignant que, plus de 2 000 personnes déplacées de la ville de Bunia ont été assistées par le CICR au cours de l'année 2025.

" Le bilan de nos actions est largement positif. Nous avons desservi en eau potable la communauté de Bambu en territoire de Djugu.

Nous avons construit deux bureaux avec auberge à Irumu et à Aru. Nous avons également assisté 2 003 vulnérables, déplacés interne dans le site de l'ISP-Bunia et Kigonze..." a-t-il fait savoir.

Bien que ces actions jugées positives, notre source indique avoir rencontré plusieurs difficultés liées notamment au manque des matériels nécessaires pour

l'intervention de secours. " Nous n'avons pas assez de matériels d'intervention de secours. Cela constitue une grande difficulté " souligne-t-il. Face à cette situation, Lemy Tabay a appelé le gouvernement provincial de l'Ituri à intervenir en urgence afin d'apporter une solution durable.

Héritier TIMOLO

FORUM DES AS
Quotidien d'informations

15/C, 11^{ème} Rue
Limete/Industriel
forumdesas2001@gmail.com
www.forumdesas.cd
Id. Nat. M 59842 H
Editeur Responsable
BONGO BOVERY

Directeur de Publication
Didier KEBONGO
(+243 82 47 89 795)

Directeur de la Rédaction
Kléber KUNGU

Rédacteur en chef
Yves KALIKAT

Rédaction centrale
Didier KEBONGO
Yves KALIKAT
Kléber KUNGU
Mathy MUSAU
Fyfy-Solange TANGAMU
Christian-Timothée
MAMPUYA
Gloire BATOMENE
Jérémy ASOKO

Collaborateurs extérieurs
Muke MUKE
César IPOKA
Tricya MUSANSI

Kananga
Félix MULUMBA Kalemba
Ituri
Héritier TIMOLO
Nord-Kivu
Pascal NDUYIRI
Lubumbashi
Patient MBY

Service Administratif
et Financier
Sylvain Mpono

Publication assistée
par ordinateur (PAO)
Jacques LUSIMANU
Aimé NSIMBA

Webmaster & Edition
électronique
David BABOMBWA
Distribution
Nico MBENGA
MASAMUNA

A Nairobi, Macron réaffirme le soutien de la France aux initiatives de paix en Afrique

Le Sommet Africa Forward ("Afrique en avant"), organisé conjointement par la France et le Kenya à Nairobi, s'est achevé mardi soir au Centre international de conférences Kenyatta (KICC) sur un plaidoyer fort en faveur des solutions africaines aux crises qui secouent le continent. À la clôture des travaux, le président français Emmanuel Macron a réaffirmé l'engagement de Paris à soutenir les mécanismes africains de médiation, de maintien de la paix et de coopération régionale.

Face aux dirigeants, diplomates et acteurs économiques réunis dans la capitale kényane, Emmanuel Macron a insisté sur la nécessité de placer les initiatives africaines au cœur de la résolution des conflits.

" Il y a une évidence souvent ignorée ou oubliée : les solutions africaines doivent être au cœur des



crises africaines", a déclaré le chef de l'État français, soulignant que les outils existent déjà à travers les médiations, les opérations de paix et les cadres régionaux.

AUX COTES DES AFRICAINS

Dans son intervention, Emmanuel Macron a estimé que ces mécanismes méritent un soutien renforcé de la communauté internationale afin de

consolider durablement la stabilité sur le continent. Il a assuré que la France entend demeurer un partenaire engagé aux côtés des pays africains.

" La France sera au rendez-vous de cet engagement, en appui et en partenaire toujours ", a-t-il affirmé, avant de réitérer la volonté commune exprimée durant le Sommet d'œuvrer pour des solutions politiques durables, particulièrement

dans la région des Grands Lacs et au Soudan.

SECURITE ET DEVELOPPEMENT

Le président français a également rappelé le lien étroit entre sécurité et développement, estimant qu'aucune dynamique économique durable ne peut prospérer sans stabilité politique et sécuritaire.

Pendant deux jours, le Sommet Africa Forward a

servi de cadre d'échanges autour des enjeux de paix, de gouvernance, de développement et de coopération stratégique entre l'Afrique et ses partenaires internationaux. Nairobi s'est ainsi imposée, le temps de cette rencontre, comme une plateforme diplomatique majeure pour les discussions sur l'avenir sécuritaire et économique du continent africain.

Jérémie ASOKO

Kasaï-Central : la succession coutumière des Bakwa Mbayi divise la communauté

Le différend autour de la succession au sein du groupement des Bakwa Mbayi, au Kasaï-Central, continue de susciter des tensions entre différentes composantes de la communauté. Deux prétendants au pouvoir coutumier revendiquent actuellement la légitimité du trône, dans un climat marqué par des accusations d'ingérences et des appels au respect des textes légaux.

Selon plusieurs sources locales contactées hier mardi 12 mai, l'un des candidats bénéficierait d'un soutien politique, tandis que l'autre serait appuyé par des autorités traditionnelles attachées au respect des usages coutumiers.

Au cœur du débat figure l'application de la Loi n°15/015 du 25 août 2015 portant statut

des chefs coutumiers en République démocratique du Congo. Des notables et acteurs de la société civile estiment que la procédure de désignation devrait exclusivement se conformer aux règles traditionnelles prévues par cette loi.

APPEL A LA MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION CONSULTANTE

Ils rappellent notamment que l'article 8 insiste sur le respect des coutumes et des mécanismes de succession propres à chaque communauté, sans interférence extérieure.

Face à l'impasse actuelle, plusieurs voix s'élèvent pour réclamer la mise en place d'une commission consultative conformément à l'article 36 du même texte légal. Cette structure devrait, selon eux, examiner les



différentes revendications afin de favoriser une solution apaisée et acceptable pour toutes les parties concernées.

Dans ce contexte, les autorités provinciales sont appelées à jouer un rôle d'arbitrage impartial. Des

acteurs locaux demandent notamment au gouverneur du Kasaï-Central de transmettre au ministère central de l'Intérieur un rapport jugé objectif sur cette crise coutumière.

Pour plusieurs habitants, un règlement définitif du

conflit devient urgent afin d'éviter une détérioration du climat social au sein du groupement des Bakwa Mbayi, où les tensions autour de la légitimité coutumière continuent d'alimenter les divisions.

Félix MULUMBA

JOURNÉE INTERNATIONALE DES INFIRMIERS AU KASAÏ-CENTRAL

Les infirmiers de Bena Leka dénoncent les soins clandestins et les avortements illégaux

La Journée internationale des infirmiers a été commémorée hier mardi 12 mai dans la zone de santé de Bena Leka, au Kasai-Central, à travers une série d'activités marquées par une forte mobilisation du personnel soignant et une ambiance festive animée par des tambours et des flûtes. Plusieurs professionnels de santé venus des différentes structures sanitaires de la région ont pris part à cette célébration organisée autour de la valorisation du métier infirmier et de l'amélioration de la qualité des soins.

Selon les organisateurs, plus de 500 participants étaient présents, dont des infirmières et infirmiers issus des centres de santé et



hôpitaux généraux de référence de Bena Leka, Kabuluanda et Dibinga.

Les manifestations ont été supervisées par le médecin chef de zone ad interim, Emmanuel Toly Fils Tubadi, qui a insisté sur l'importance du professionnalisme dans l'exercice des fonctions médicales.

Dans son intervention, il a appelé les soignants à

privilégier la rigueur, l'éthique et la compétence dans la prise en charge des patients.

Pour donner un éclat particulier à cette journée, une caravane motorisée a été organisée le long de la Route nationale numéro 41, reliant le centre de santé Saint Joseph au bureau administratif de la commune rurale de Bena Leka. Plusieurs habitants sont

sortis assister au passage du cortège.

La cérémonie a également été marquée par des séances éducatives et des exposés animés par les élèves de l'Institut technique médical de Bena Leka ainsi que par des étudiants de l'UPA. Les différentes interventions ont mis en avant le rôle essentiel des infirmiers dans le système de santé et leur contribution dans l'accompagnement des communautés.

NECESSITE DE RESPECTER LA DEONTOLOGIE PROFESSIONNELLE

Dans son message de clôture, Emmanuel Toly Fils Tubadi a rappelé aux professionnels de santé la nécessité de respecter les principes déontologiques liés

à leur profession. Il les a exhortés à rester fidèles aux engagements pris dans l'exercice de leur métier.

Le responsable sanitaire a également exprimé ses inquiétudes face à certaines pratiques qu'il juge dangereuses pour la santé publique, notamment les soins administrés par des personnes non qualifiées ainsi que la montée des avortements clandestins observés dans certaines communautés.

À travers cette commémoration, les organisateurs ont voulu non seulement honorer le travail des infirmiers, mais aussi sensibiliser la population à l'importance d'un système de santé encadré par des professionnels qualifiés.

Félix MULUMBA
KALEMBA

Butembo : l'Ordre des infirmiers met en garde contre les formations non reconnues

À l'occasion de la célébration de la Journée internationale des infirmiers, un message fort a été adressé aux aspirants professionnels de santé en ville de Butembo. Les autorités de l'Ordre national des infirmiers ont insisté sur la nécessité de suivre une formation reconnue pour exercer légalement la

profession.

S'exprimant ce mardi 12 mai, Fidèle Kahindo s'est exprimé hier mardi 12 mai en avertissant que toute personne formée dans une école non reconnue perd non seulement son temps, mais ne pourra ni être considérée comme infirmier ni intégrer l'Ordre national des infirmiers.

Il a également émis de sérieuses réserves quant à la

qualité de l'enseignement dispensé dans certains établissements clandestins. Selon lui, ces structures ne répondent pas aux normes requises pour garantir une formation adéquate, mettant ainsi en péril la crédibilité de la profession et la sécurité des patients.

Cette prise de position vise à sensibiliser les jeunes ainsi que les parents sur les risques liés au choix d'écoles

non agréées, dans un contexte où la demande en formation médicale ne cesse de croître dans la région.

À Butembo, la commémoration de cette journée dédiée aux infirmiers s'est déroulée dans un esprit de reconnaissance et de réflexion. Les activités ont débuté par un culte d'action de grâce, réunissant plusieurs professionnels de santé et membres de la

communauté.

La célébration s'est poursuivie par une conférence-débat organisée dans la grande salle de l'Hôpital de référence secondaire de Matanda, autour du thème : " Nos infirmiers, notre avenir... le pouvoir des infirmiers sauve des vies ", mettant en lumière le rôle essentiel des infirmiers dans le système de santé. Pascal NDUYIRI

Ituri: les usagers dénoncent le délabrement très avancé de la route Bunia-Kasenyi

Le tronçon routier Bunia-Kasenyi est depuis plusieurs mois dans un état de délabrement très avancé suite notamment aux pluies qui s'abattent régulièrement dans la zone. Une situation qui réduit considérablement le trafic et impacte négativement sur l'économie locale.

Des usagés rencontrés, indiquent avoir confrontés à

des risques d'accidents permanents. Selon une dépêche de la protection civile de l'Ituri, le trafic a été coupé sur cet axe routier d'importance capitale de l'Ituri à la suite d'une pluie diluvienne qui s'est abattue la nuit du 11 mai dernier dans la plaine de Kasenyi, affectant ainsi le débordement des rivières.

Déjà dans un état de délabrement très avancé, cette catastrophe a aggravé



Une vue de l'axe routier Bunia-Kasenyi. PHOTO DROITS TIERS

le calvaire des usagés. " Des véhicules sont bloqués de part et d'autres voir sur le flanc de la montagne à Salamu na Bibi" souligne Robert

Djalonga, coordonnateur provincial de la protection civile en Ituri. Face à cette situation, la protection civile appelle les autorités provinciales à prendre des mesures nécessaires afin de protéger les usagers de ce tronçon routier. Héritier TIMOLO

Kananga : le prix du maïs chute de plus de 30 % sur les marchés

* Une baisse liée à l'amélioration du trafic ferroviaire

Une baisse notable du prix du maïs est observée depuis hier mardi 12 mai sur les marchés de Kananga, au Kasai-Central. Le prix d'une mesurette de 3 kg de maïs grains est passé d'environ 3 000 FC à 2 000 FC, selon les points de vente, soit une diminution estimée à plus de 30 %.

Cette évolution est globalement bien accueillie par les consommateurs, qui y voient un léger soulagement dans un contexte économique encore difficile pour de nombreux ménages.

Selon Hélène Ngalula, coordinatrice de la cellule des



consommateurs au sein du marché Ofida, cette baisse est perceptible et suscite un sentiment de satisfaction dans la population, même si les attentes restent élevées.

Elle estime que cette

amélioration des prix serait liée notamment à la reprise et à la régularité du trafic ferroviaire assuré par la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), reliant les zones

agricoles de Demba et Mweka au centre de consommation de Kananga.

Dans le circuit d'approvisionnement, elle souligne également le rôle des petits commerçants et colporteurs, dits "Bayanda", qui contribuent à l'acheminement du maïs vers la ville, malgré des volumes encore limités.

Toutefois, Ngalula met en garde contre la fragilité de cette amélioration. Selon elle, les difficultés persistantes du transport routier, notamment l'état dégradé des pistes rurales et l'impact de l'érosion dans la région centre de la SNCC,

continuent de freiner l'approvisionnement régulier.

Elle plaide ainsi pour une réhabilitation urgente des voies de desserte agricole afin de désengorger le réseau ferroviaire, souvent saturé et confronté à la vétusté des infrastructures.

Pour plusieurs acteurs du secteur, la stabilisation durable des prix du maïs à Kananga dépendra essentiellement de la modernisation des infrastructures de transport et du renforcement des chaînes d'approvisionnement entre zones de production et centres de consommation.

Félix MULUMBA

Beni : la jeunesse dénonce la hausse persistante du prix du carburant malgré la décision gouvernementale

La situation du prix du carburant continue de susciter des inquiétudes dans la ville de Beni. Le Conseil urbain de la jeunesse dénonce la non-application du nouveau tarif officiel fixé par le gouvernement dans la zone Est de la République démocratique du Congo. Cette structure estime que la population reste pénalisée malgré les mesures prises par l'exécutif central.

Selon la décision annoncée par le Vice-Premier ministre en charge de l'Économie nationale, le litre d'essence devrait désormais être vendu à 4 200 francs congolais. Cette mesure visait à harmoniser les prix et à alléger le coût de la vie dans les zones affectées par des difficultés économiques et sécuritaires.

Cependant, sur le terrain, la réalité est tout autre. Dans plusieurs stations-service de

la ville, le prix du litre reste fixé à 5 000 francs congolais. Une situation qui contraste fortement avec les attentes de la population, déjà fragilisée par la conjoncture actuelle.

CHEZ LES KADAFI, LES PRIX SONT ENCORE PLUS ÉLEVÉS

Chez les revendeurs informels dits "Khadafi", les prix sont encore plus élevés. Le litre d'essence s'y négocie

entre 5 500 et 6 000 francs congolais, rendant l'accès au carburant de plus en plus difficile aux habitants et aux opérateurs économiques locaux.

Le porte-parole du Conseil urbain de la jeunesse de Beni, Joël Kabunga, accuse certains responsables locaux ainsi que des opérateurs pétroliers de freiner l'application de cette décision gouvernementale. Selon lui, ces pratiques viseraient à

maintenir les prix au-dessus du tarif officiel au détriment de la population.

Face à cette situation, cette structure des jeunes lance un appel pressant au gouverneur du Nord-Kivu afin qu'il intervienne rapidement. L'objectif est de faire respecter la nouvelle grille tarifaire et de soulager une population déjà confrontée à de nombreuses difficultés socio-économiques.

Pascal NDUYIRI, à Beni

Au-delà du visible

"Chaque chose a son temps. "Bapekisaka mutu oyo alingi akende mais nga nasi nakenda"

« Bapekisaka mutu oyo alingi akende mais nga nasi nakenda » (On interdit à quiconque veut aller, mais moi, je suis déjà allé) (là où vous voulez m'interdire d'aller, sous-entendu). est la traduction française de cette pensée que nous avons prise sur une Mercedes Benz Sprinter 313.

C'est à la personne qui veut aller. Où ? Ici la source est muette. On suppose qu'il s'agit d'aller à un endroit qui nécessite que la personne soit conseillée. Pour extrapoler, il s'agit d'une personne qui veut poser un acte, une action qu'il est nécessaire d'interdire, mais pas à celle qui revient de cet

endroit, qui désire le faire ou qui l'a déjà posé l'acte. C'est le cas de l'individu qui parle dans cette pensée car il déclare à haute et intelligible voix qu'il y est déjà allé ! Comme pour dire, pour lui, le mal est déjà consommé. Il est, par conséquent, au point de non-retour, la situation pour lui est irréversible.

Il est un autre proverbe kongo qui dit quasiment la même chose : "Longa weti kuenda ku makinu kansi katukidi ku makinu ko", qui veut dire ceci : "Conseille la personne qui va à la danse et non celle qui en revient".

Qu'il s'agisse du message d'aujourd'hui ou du proverbe kikongo, la sagesse veut déconseiller quiconque de prodiguer des conseils plutôt



en aval qu'en amont. Car la personne qui vient de la danse ou de la fête aura déjà subi des conséquences ou posé des actes répréhensibles que celle qui y va où qui veut y aller. C'est pour la prévenir de tout danger ou de toute mauvaise surprise qu'il importe de la

conseiller de bien se comporter, des dispositions à prendre une fois sur les lieux.

Le message de ce jour est composé de deux éléments. Le premier est "Chaque chose a son temps" qui se dit véritablement "Chaque chose en son temps". Il semble ne pas être lié au second. "Bapekisaka mutu oyo alingi akende mais nga nasi nakenda"

L'expression signifie que chaque événement, projet ou réussite arrive au bon moment. Ce qui nécessite de la patience et de la méthode (les choses doivent être faites l'une après l'autre), non dans la précipitation.. Cette sagesse souligne que la précipitation est souvent inutile, contre-productive,

chaque accomplissement nécessitant son propre « temps » ou « saison ».

Tout comme un fruit ne peut mûrir avant l'heure, certains objectifs nécessitent une préparation et un moment opportun. L'expression encourage à ne pas vouloir tout faire en même temps, mais de traiter les tâches successivement. Souvent associée à un passage biblique, elle signifie qu'il y a un moment fixé par Dieu pour chaque activité sous le ciel (planter, construire, rire, etc.). Elle nous apprend à accepter le rythme de la vie et à ne pas forcer le destin. C'est une invitation à la sérénité et à la confiance que tout arrivera en temps voulu.

Kléber KUNGU

LE GOUVERNEMENT DU KASAÏ-CENTRAL REMANIÉ

Le mouvement " Rien Sans les Femmes " dénonce un recul de la parité

Le gouverneur de la province du Kasai Central, Joseph Moïse Kambulu N'konko, a procédé, le samedi 9 mai 2026, au remaniement de son gouvernement provincial. Une nouvelle équipe de dix ministres a été dévoilée, avec une seule femme reconduite au portefeuille du Genre, Famille et Enfants.

Ce réaménagement institutionnel suscite déjà de vives réactions dans les milieux de la société civile, particulièrement sur la question sensible de la représentativité féminine dans les instances de décision.

Dans une déclaration rendue publique peu après l'annonce du nouveau gouvernement, le mouvement " Rien Sans les Femmes " a exprimé sa profonde préoccupation. Sa coordonnatrice provinciale, Nathalie Kambala Luse, dénonce ce qu'elle considère comme un recul préoccupant en matière de parité.

Elle affirme que " la présence d'une seule femme sur dix ministres provinciaux constitue un sabotage des

efforts engagés pour l'égalité entre hommes et femmes ". Pour le mouvement, cette configuration gouvernementale contraste fortement avec les engagements nationaux et internationaux de la République démocratique du Congo en matière d'égalité de genre.

UN RAPPEL DES ENGAGEMENTS JURIDIQUES

Nathalie Kambala Luse rappelle notamment que " l'article 14 de la Constitution, la loi sur la parité ainsi que les instruments internationaux ratifiés par la RDC consacrent clairement la participation des femmes à la gestion publique ".

Selon elle, le non-respect de ces principes fragilise non seulement la justice sociale, mais aussi la crédibilité des institutions provinciales.

Au-delà du débat juridique, le mouvement " Rien Sans les Femmes " insiste sur les conséquences politiques et sociales de cette faible représentation féminine. La coordinatrice provinciale estime que " les femmes sont un pilier du développement et



leur exclusion des espaces de décision affaiblit la gouvernance et l'efficacité des politiques publiques ".

DES RECOMMANDATIONS POUR RETABLIR L'EQUILIBRE

Face à cette situation, le mouvement formule plusieurs recommandations pour rétablir l'équilibre. Il plaide notamment pour " la reconsidération urgente de la composition du gouvernement provincial afin d'assurer une représentation

significative des femmes ", ainsi que la promotion des femmes à des postes stratégiques, notamment au sein des secrétariats exécutifs.

Le mouvement appelle également les partis politiques à revoir leurs pratiques internes, en mettant fin à toute forme de discrimination et en garantissant la promotion des candidatures féminines aux fonctions de responsabilité.

Enfin, " Rien Sans les Femmes " invite les députés

provinciaux à assumer pleinement leur rôle de contrôle. Le mouvement exhorte à " veiller au respect strict de la parité dans les futures nominations et décisions institutionnelles ".

Ce remaniement gouvernemental relance ainsi le débat sur la gouvernance inclusive au Kasai Central, dans un contexte où la question de la parité demeure un enjeu majeur de démocratie et de développement.

Félix MULUMBA Kalemba

Kasai-Central : des soupçons de vols d'enfants créent la psychose à Dibaya

Un climat d'inquiétude s'aggrave progressivement certaines localités du territoire de Dibaya, dans la province du Kasai-Central, où plusieurs cas présumés de vols d'enfants sont signalés depuis quelques semaines. Face à cette situation, des organisations de la société civile tirent la sonnette d'alarme. Elles réclament un renforcement urgent des dispositifs sécuritaires.

Dans une déclaration rendue publique le lundi 11 mai, la structure citoyenne "Debout Congolais pour le Développement Durable" (DCDD) affirme avoir recensé plusieurs alertes dans les secteurs de Dibataie et Kamuandu. Selon cette organisation, des habitants



Le présumé kidnappeur arrêté à Dibaya, territoire de la province du Kasai-Central. PHOTO DROITS TIERS

dénoncent des comportements jugés suspects impliquant des inconnus approchant des enfants dans certains villages.

L'un des incidents qui a ravivé les inquiétudes s'est

produit le vendredi 8 mai dernier dans la mission Tshikula, en secteur de Dibataie. D'après des témoignages recueillis sur place, un jeune homme présenté comme étranger au milieu aurait été intercepté par des habitants alors qu'il tentait d'attirer un enfant âgé d'environ six ans à l'aide de biscuits.

ALERTE

La population, déjà préoccupée par les rumeurs circulant dans la région, a rapidement soupçonné une tentative d'enlèvement. Des sources locales indiquent que plusieurs autres individus qui l'accompagnaient auraient pris la fuite au moment de l'intervention des habitants.

Le suspect arrêté aurait été remis aux services de sécurité pour des vérifications,

même si aucune communication officielle n'a encore été faite sur les résultats de l'enquête en cours.

À travers sa déclaration, la société civile appelle les autorités provinciales et territoriales à agir rapidement afin de rassurer les communautés locales. Son coordonnateur, Martin Mutela, recommande notamment le déploiement accru des éléments de la Police nationale congolaise, de l'Agence nationale de renseignements ainsi que des services de migration dans les zones concernées.

APPELALA VIGILANCE

L'organisation demande également l'ouverture d'enquêtes sérieuses afin d'identifier les éventuels

réseaux impliqués et de traduire les responsables devant la justice si les faits sont établis.

Dans plusieurs villages de Dibaya, cette situation alimente désormais un climat de méfiance. Certains parents disent craindre de laisser leurs enfants sans surveillance, surtout dans les zones rurales où les activités agricoles obligent souvent les adultes à passer une grande partie de la journée dans les champs.

Tout en appelant la population à la vigilance, la société civile insiste également sur la nécessité d'éviter les réactions de justice populaire. Elle encourage les habitants à collaborer avec les autorités compétentes pour tout signalement suspect.

Félix MULUMBA Kalemba

Kasaï Oriental : 10 ministres nommés dans le gouvernement remanié

Le gouverneur de la province du Kasaï Oriental, Jean-Paul Mbwebwa Kapo, a procédé le samedi 9 mai, à un remaniement du gouvernement provincial, dans un arrêté réorganisant l'équipe exécutive provinciale. Ce réaménagement intervient dans un contexte marqué par les défis liés à la gouvernance, aux finances publiques ainsi qu'à la relance de plusieurs secteurs jugés prioritaires dans la province.

Au total, dix ministres provinciaux composent désormais la nouvelle équipe gouvernementale. Parmi eux, Patrick Mukendi Makanda hérite du ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières, tandis qu'Elias-Elysée Kabuya Menda prend en charge notamment l'Éducation, l'Emploi et le Numérique.

Le secteur de la Santé publique revient à Daniel



Kazadi Cilumbayi, alors qu'Elvis Kadiayi Ilunga est nommé ministre provincial des Finances, de l'Économie et de l'Industrie. Joachim Kalonji Tshibumba dirigera les Infrastructures et les Travaux publics.

Pascal Hernaince Ilunga est désigné ministre provincial de la Justice, des Droits humains et porte-parole du gouvernement provincial. De son côté, Gaston Katambayi Kabeya prend la tête du ministère

chargé notamment de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, de la Jeunesse, des Sports et du Tourisme.

Charles Kamanga Nsenda Lukusa est nommé au Plan et au Budget, tandis

que Nana Babu Mukendi hérite du portefeuille des Mines, des Hydrocarbures ainsi que du Genre, de la Famille et de l'Enfant. Enfin, Chantal Mulanga Kasanda prend en charge l'Environnement, l'Agriculture, la Pêche, l'Élevage et le Développement rural.

Deux nouvelles figures font leur entrée dans cette équipe gouvernementale. Il s'agit d'Elvis Kadiayi, ancien directeur de cabinet du gouverneur et ancien directeur général adjoint de la DGRKOR, nommé aux Finances, ainsi que de Nana Babu Mukendi, désormais en charge du ministère du Genre et des Mines.

Par ce remaniement, l'exécutif provincial entend renforcer l'action gouvernementale dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment les infrastructures, la santé, l'éducation, l'agriculture et la gestion de finances publiques.

Félix MULUMBA Kalemba

Kasaï-Central : plus de 40 voyageurs survivent au chavirement d'une pirogue à Demba

Une embarcation transportant des commerçants et plusieurs habitants a fait naufrage le dimanche 10 mai sur la traversée Munanga, dans le territoire de Demba, au Kasaï-Central. L'incident s'est produit dans le secteur de Lusonge, entre les villages Dishanga et Tshinanga, situés à plusieurs kilomètres de la commune rurale de Bena Leka.

Selon les informations recueillies auprès des sources locales, plus de 42 passagers avaient embarqué à bord d'une pirogue artisanale pour traverser la rivière dans le cadre des activités commerciales habituelles entre les deux villages. L'embarcation aurait chaviré en pleine traversée, provoquant une grande panique parmi les occupants.

Malgré la gravité de l'accident, aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée. Plusieurs passagers ont réussi à



regagner la rive à la nage ou avec l'aide d'autres habitants présents aux alentours.

SURCHARGE

Le conducteur de la pirogue évoque une surcharge comme principale cause de l'incident. D'après

son témoignage, l'embarcation en bois, longue d'environ 8 mètres, transportait un nombre de personnes et de marchandises supérieur à sa capacité normale.

«Arrivés au milieu de la rivière, la pirogue ne supportait

plus le poids. Beaucoup de passagers ont sauté dans l'eau pour tenter de se sauver», a-t-il expliqué.

Si les voyageurs ont échappé au pire, plusieurs marchandises destinées au commerce ont été emportées par les eaux. Des

sacs de produits agricoles, des effets personnels ainsi que divers biens auraient été perdus, causant d'importants préjudices financiers aux commerçants de la région.

INTERPELLATION

Après ce nouvel accident, les habitants du secteur de Lusonge interpellent les autorités provinciales et nationales sur les conditions précaires de transport fluvial dans cette partie du Kasaï-Central. Ils demandent notamment la mise à disposition d'une embarcation plus moderne et sécurisée afin d'éviter d'autres drames.

Zone fortement agricole, le secteur de Lusonge joue un rôle important dans l'approvisionnement des marchés locaux en produits vivriers. Les populations estiment que l'amélioration des moyens de traversée devient aujourd'hui une nécessité pour sécuriser les échanges et les déplacements des habitants.

Félix MULUMBA Kalemba

**L'ACTUALITE, C'EST SUR
WWW.FORUMDESAS.CD**

Les journalistes membres RJAE outillés en production d'articles à caractère humain

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance en partenariat avec la division de la protection de l'enfant du ministère du Genre, Famille et Enfant a organisé pendant deux jours à Kinshasa, un atelier de formation à l'attention des professionnels des médias membres du Réseau de journalistes Amis de l'enfant (RJAE) sur la production des articles à caractère humain en insistant l'aspect nutrition des enfants.

Dans son mot, la cheffe de la communication à l'Unicef Mme Sylvie Sona exhorté les participants à se démarquer de leur travail au quotidien.

À l'entendre : «*les articles à caractère humain ont pour but de susciter de l'émotion, décrire le quotidien et la résilience des enfants surtout lors de descente sur terrain afin d'attirer l'attention du public et aussi d'apporter un changement sur la situation de la communauté sur un sujet donné*». Elle a rappelé les rôles que les professionnels des médias ont à jouer pour la sensibilisation de la communauté sur les effets néfastes de la malnutrition



chez les enfants. Elle souligné la prise en compte de la mère et de l'enfant dans la production des articles à caractère humain.

A cette occasion plusieurs thématiques ont été abordées par des experts, à savoir : les généralités sur la connaissance des droits de l'enfant; les généralités sur la nutrition; la prévention de l'exploitation et des abus sexuels; les techniques de plaidoyer; la prise des photos ainsi que les principes directeurs relatifs aux reportages sur les enfants.

Dans son exposé sur les généralités sur la nutrition, Mme Nelly Akwebiwa Lenda, la cheffe du service de communication au Pronanu a expliqué que la malnutrition

est un état pathologique provoqué par des carences, des excès ou des déséquilibres en énergie, en protéines et autres nutriments. Il existe donc la malnutrition par excès et par carence.

Selon elle, il existe la malnutrition chronique qui signifie alimentation inadéquate, soins insuffisants sur une longue période; indicateur de pauvreté et de vulnérabilité avec des conséquences à long terme, retard de croissance avec défaut de la croissance linéaire et une situation ancienne ou chronique. Tandis que la malnutrition aiguë s'explique par une perte de poids récente, d'une situation récente d'inadéquation par défaut entre les apports alimentaires les besoins de l'organisme.

Cependant, elle a indiqué : «*les formes cliniques de malnutrition aiguë sont entre autres le marasme, kwashiorkor, et la forme mixte*

qui associe les deux avec la présence des œdèmes et maigreur. Les déficiences en micronutriments sont nombreuses mais les plus courantes à savoir la carence en vitamine A, la carence en fer et la carence en iode».

À l'entendre, les causes immédiates de la malnutrition sont l'accès insuffisant à la nourriture, mauvaise qualité de l'eau, assainissement et services de santé inadéquat. Par contre les causes sous-jacentes au niveau des ménages, la quantité et qualité des ressources réelles, humain, économique et organisationnel et la façon dont ils sont contrôlés, a-t-elle poursuivi.

Ensuite, Mme Nelly a évoqué les conséquences de la malnutrition sont notamment le retard de croissance, faible rendement scolaire, la mort ainsi que les cycles des maladies. Pour terminer son exposé, elle a indiqué les besoins nutritionnels, c'est la quantité des nutriments qu'un organisme a besoin pour son bon fonctionnement. Elle a ajouté : «*ces besoins se diffèrent d'un individu à l'autre selon les poids, âge, taille, sexe, activités physiques, état physiologique*».

DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES

Pour sa part, le chef de division de la protection de l'enfant au ministère du GFE, Gilbert Lusamba a salué les avancées significatives dans la mise en œuvre des mécanismes de la

Convention relative aux droits de l'enfant en RDC. Il a mis l'accent sur l'harmonisation de l'arsenal juridique national, notamment à travers la révision de plusieurs textes légaux, ainsi que la mise en place de structures dédiées à la défense des droits de l'enfant, parmi lesquelles les Conseils provinciaux de l'enfant, désormais opérationnels dans plusieurs provinces du pays.

Selon ses dires : «*le Gouvernement a déjà réalisées, notamment la ratification d'instruments juridiques internationaux qui protègent l'enfant, comme la Convention relative aux droits de l'enfant. Cela a permis l'harmonisation de l'arsenal juridique national conformément aux engagements internationaux que la RDC a pris*».

Pour Gilbert Lusamba, «*ces progrès traduisent une prise de conscience progressive des droits de l'enfant au sein de la société congolaise, même si des efforts restent encore à fournir pour garantir une application effective de ces mécanismes sur toute l'étendue du territoire national*».

Enfin, il a rappelé que la création des Conseils provinciaux de l'enfant constitue une avancée majeure, témoignant de la volonté du pays de se conformer aux orientations internationales en matière de protection de l'enfant.

Mathy MUSAU

Ituri: plus de 1 200 élèves de l'EP 2 Kasenyi en situation sanitaire précaire

Plus de 1 200 élèves de l'école primaire 2 Kasenyi dans le territoire d'Irumu en Ituri font actuellement face à une situation sanitaire préoccupante après l'effondrement de toilettes de leur établissement emportées par le vent lors de fortes pluies qui se sont abattues dans la région.

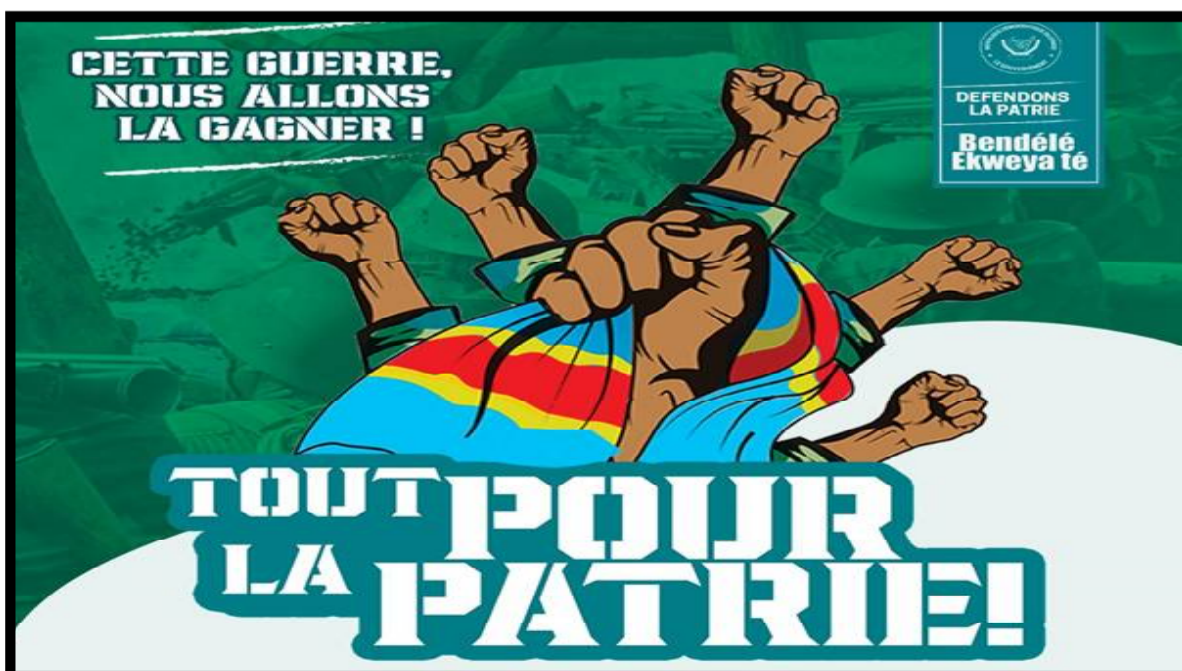
Cette situation plonge les élèves dans des conditions d'apprentissage de plus en plus difficiles, suscitant des inquiétudes du personnel enseignant sur les risques sanitaires.

" Des latrines récemment

construites par des organisations humanitaires se sont écroulées sous la pression des eaux de la pluie. Toutes les toilettes se sont écroulées et les élèves ne savent pas où se soulager. Des infrastructures menacent également de s'écrouler", a fait savoir Baraka Dirole, directeur de cet établissement scolaire.

Face à cette urgence sanitaire, Baraka Dirole plaide pour une intervention rapide afin d'éviter d'éventuelles maladies liées notamment au manque d'infrastructures hygiéniques adaptées.

Héritier TIMOLO



« Africa Forward » : la RDC prône la réforme de l'Onu pour favoriser la gouvernance d'équité

La réforme du Conseil de sécurité des Nations unies pour passer d'une gouvernance d'héritage à une gouvernance d'équité, a été prônée par la République démocratique du Congo, au Sommet Africa Forward, tenu les 11 et 12 mai 2026 à Nairobi, au Kenya, a-t-on appris mardi, de la d'après la Présidence congolaise.

« Prenant part à la session plénière de haut niveau consacrée aux enjeux de paix et de sécurité en Afrique, organisée en marge d' Africa Forward Summit à Nairobi, au Kenya, la RDC en appelle à une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU en vue de passer d'une gouvernance d'héritage à une gouvernance d'équité. Pour elle, la réforme du Conseil de sécurité n'est pas une faveur faite à l'Afrique, c'est une condition de survie pour la légitimité

internationale », a indiqué la source.

« La RDC a lancé également un appel sur la nécessité d'une refondation de la gouvernance mondiale. Cette exigence passe par l'affirmation d'un multilatéralisme juste et efficace. Le multilatéralisme ne peut plus être un vestige du passé, mais doit devenir le reflet du présent », a-t-elle renchéri.

À cet effet, le consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte traduisent le cri d'unité d'un continent qui exige deux sièges permanents avec tous les privilèges associés, y compris le droit de veto tant qu'il existera.

« La RDC a par ailleurs lancé un avertissement contre la fin du silence face aux atrocités de masse comme celles qu'elle connaît depuis trente ans, à la suite de l'agression rwandaise », a précisé la source.

D'après la Présidence

congolaise, aucun mécanisme institutionnel ne doit paralyser la communauté internationale lorsqu'elle est confrontée à des crimes de guerre ou des génocides.

« La RDC soutient fermement l'idée d'une limitation de l'usage du droit de veto dans les situations d'atrocités de masse. Le droit de veto doit protéger la paix, pas l'impunité », a-t-elle fait savoir.

Dans un autre format des discussions consacrées au renforcement et au financement des systèmes de santé, la RDC a mis en avant les réformes initiées sous le leadership du Président de la République, Félix Tshisekedi. Il s'agit notamment de la Couverture Santé Universelle pour un investissement de plus de 42 millions de dollars, la Taxe de Promotion de la Santé (TPS) qui vise à mobiliser au minimum 150 millions de dollars, ainsi que l'Assurance

Maladie Obligatoire à travers une contribution solidaire de 2,5% sur les salaires. Ces efforts permettent de passer d'un système de santé « assisté » à un système de santé « financé souverainement ».

SOUTIEN À LA PRODUCTION LOCALE DES VACCINS

Au niveau du panel consacré à l'environnement, la RDC demeure le « pays-solutions » face aux défis climatiques mondiaux, grâce à ses forêts et à ses tourbières. Elle est également le « pays-solutions » pour la transition énergétique, par ses minerais critiques et son potentiel hydroélectrique unique. Cette vocation n'est pas un slogan. C'est une responsabilité.

Pour immortaliser la participation de son pays à ce sommet, le Président Félix Tshisekedi, a laissé un message dans le livre d'or

aménagé pour la circonstance.

Dans un contexte où les pays africains cherchent à renforcer leurs partenariats et leur autonomie, cette rencontre a été considérée comme importante pour définir de nouvelles stratégies communes.

Les conclusions du Sommet Africa Forward ont mis l'accent sur le soutien à la production locale de vaccins, le renforcement des systèmes de santé, la transformation locale des produits agricoles, la construction d'infrastructures numériques souveraines, ainsi que la promotion de partenariats équilibrés et mutuellement avantageux.

La cérémonie de clôture s'est tenue, mardi 12 mai 2026 au Kenyatta International Convention Centre de Nairobi, en présence du Président Tshisekedi.

ACP

Journée de l'Europe: la RDC plaide pour un soutien "accru" de l'UE aux mécanismes de paix, au respect du droit international et aux efforts visant à restaurer l'autorité de l'État

Le gouvernement de la République démocratique du Congo, représenté par le ministre d'État, ministre de la Justice et garde des Sceaux, Guillaume Ngefa, a pris part, aux côtés des ambassadeurs de l'Union européenne accrédités en RDC, à la Journée de l'Europe 2026, célébrée chaque 9 mai.

Cette journée marque l'anniversaire de la Déclaration Schuman, acte fondateur de l'Union européenne visant à garantir la paix par la coopération économique. Il s'agit d'une célébration de l'unité européenne, de la démocratie et de la paix, marquée par des événements, des débats et des journées portes ouvertes à travers toute l'Union européenne.

Prenant la parole lors de la réception organisée à cette occasion, samedi 9 mai 2026, à la résidence de l'ambassadeur de l'Union européenne à Kinshasa, capitale de la RDC, le garde des Sceaux congolais Guillaume Ngefa a plaidé pour "un soutien accru" de l'Union européenne aux mécanismes de paix, "une vigilance renforcée

face aux violations du droit international" ainsi qu'un appui aux efforts visant à restaurer pleinement l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national, particulièrement dans l'Est de la RDC, occupé par la rébellion de l'AFC/M23, soutenue par le Rwanda.

"Notre pays demeure confronté, depuis plusieurs décennies, à des défis sécuritaires persistants, notamment dans sa partie orientale, où des groupes armés, souvent soutenus de l'extérieur, continuent de porter atteinte à la souveraineté nationale, à l'intégrité territoriale et à la sécurité des populations civiles. Dans ce contexte, la stabilité de la République Démocratique du Congo ne saurait être envisagée isolément. Elle est indissociable de celle de l'ensemble de la région des Grands Lacs et constitue, à ce titre, un enjeu majeur pour la paix et la sécurité internationales. C'est pourquoi la RDC réaffirme avec constance et fermeté son attachement aux principes fondamentaux du droit international, en particulier le

respect de la souveraineté des États, de leur intégrité territoriale et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures", a déclaré le Ministre d'État, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux Guillaume Ngefa lors de sa prise de parole.

Après avoir réaffirmé l'attachement de la République démocratique du Congo aux principes fondamentaux du droit international, notamment le respect de la souveraineté des États, de leur intégrité territoriale et du principe de non-ingérence, ce membre du gouvernement dirigé par la Première ministre Judith Suminwa Tuluka, s'adressant à l'Union européenne, a salué son rôle "en tant qu'acteur global engagé en faveur du multilatéralisme, du respect du droit international et de la prévention des conflits", tout en appelant à un engagement "constant, cohérent et lisible" dans la région des Grands Lacs.

"Nous appelons à ce que cet engagement se traduise de manière constante, cohérente et lisible dans la région des Grands Lacs, notamment par un soutien accru aux mécanismes

régionaux et internationaux de paix; une vigilance renforcée face aux violations du droit international et un appui résolu aux efforts visant à restaurer pleinement l'autorité de l'État congolais sur l'ensemble de son territoire. Le partenariat entre la République Démocratique du Congo et l'Union européenne s'inscrit dans cette dynamique stratégique. Il ne saurait se limiter à une coopération sectorielle; il doit s'affirmer comme un véritable levier de stabilité, de sécurité et de développement durable. Dans un contexte international marqué par la recomposition des équilibres de puissance, l'intensification des rivalités géopolitiques et l'émergence de défis globaux, le renforcement d'alliances fondées sur des valeurs communes paix, justice et solidarité apparaît plus que jamais indispensable", a souligné le Ministre d'État, Ministre de la justice et garde des Sceaux Guillaume Ngefa.

Par ailleurs, Guillaume Ngefa a rappelé qu'il y a 76 ans, Robert Schuman posait les bases d'une architecture de paix reposant sur une solidarité

de fait. Selon lui, cette intuition fondatrice conserve aujourd'hui toute sa pertinence, à l'heure où les tensions géopolitiques, les conflits armés et les logiques de puissance mettent à rude épreuve les équilibres internationaux et fragilisent les fondements du multilatéralisme.

Pour la République démocratique du Congo, cette réflexion revêt une portée toute particulière. Sous la haute autorité du Président Félix Tshisekedi dont la vision est celle d'une République démocratique du Congo pleinement souveraine, pacifiée et affirmée comme un acteur central de la stabilité régionale et du multilatéralisme, et sous la conduite du gouvernement dirigé par la Première ministre Judith Suminwa engagé dans la consolidation de l'État de droit, le renforcement de l'autorité de l'État et la promotion d'une diplomatie active et cohérente, la RDC demeure résolument mobilisée en faveur de la paix, de la sécurité et du respect du droit international.

Actualité.cd

Play-offs /Linafoot : Platini Mpiana d'un "nzombo le soir" donne la victoire à V.Club devant Simba (1-0)

La 4^{ème} journée des play-offs de la Ligue nationale de football (Linafoot), a débuté hier mardi 12 mai au stade Tata Raphaël. Une journée marquée par la victoire sur le fil de l'AS V. Club face à l'AS Simba (1-0).

Après leur succès contre le FC Saint-Éloi Lupopo le vendredi 08 mai, les "Moscovites" de l'AS V. Club avaient pour objectif d'enchaîner. Face à eux, une équipe de l'AS Simba gonflée à bloc après sa victoire avec manière face à Maniema Union (4-1).

Dominateurs en première période, les Kinois ont longtemps buté sur une défense des Kamikaze bien en place, portée par un Dida Fatao impérial dans sa cage. Malgré plusieurs incursions, le manque de réalisme a empêché les Vert et Noir de prendre l'avantage avant la



pause.

Après les citrons, la pression s'intensifie. Pourtant, après la sortie de Marzouk Diakana, Simba reprend confiance. Les changements opérés par le coach Daoula Lupembe apportent du tranchant, mais la finition fait défaut aux Kolweziens.

C'est finalement à cinq minutes du terme que le match bascule : profitant d'une hésitation défensive, Mpiana Mozizi propulse le ballon au fond des filets. Un "Nzombo le soir", salvateur qui offre les trois points à Vita (1-0).

DON BOSCO, NOUVEAU LEADER

Grâce à ce deuxième succès consécutif, V. Club grimpe provisoirement à la troisième place du classement, en attendant les résultats de ses concurrents

directs.

En ouverture de rideau, Don Bosco a conclu son périple kinois en beauté. Les Salésiens l'ont emporté sur la plus petite des marges (1-0) face aux "Chérubins" de Céleste FC.

Bien que dominés territorialement par les hommes de Pathy Lokose, les protégés d'Isaac Ngandu ont fait preuve d'un réalisme froid. L'unique réalisation de la rencontre est l'œuvre de Molindo Mbala, qui a su concrétiser l'un des temps forts des siens en seconde période.

Ce succès permet aux Salésiens de s'emparer provisoirement du fauteuil de leader avec 7 points.

Le spectacle continue ce mercredi 13 mai avec un choc attendu au sommet : le FC Les Aigles du Congo défiera l'AS Maniema Union.

Gloire BATOMENE

36^{ÈME} JOURNÉE DE L' EPFKIN

CSK s'impose in extremis contre The Rossoneri (2-1), Luzolo Nsela en héros

La 36^{ème} journée de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (EPFKIN) a été riche en événements et en émotions, à l'image de la rencontre entre les deux extrêmes. Le premier de la poule A, CSK a arraché sa victoire cruciale (2-1) contre la lanterne rouge, The Rossoneri au bout du bout grâce à un but inscrit au temps additionnel. Le feu follet Luzolo Nsela, s'est illustré par un doublé lors de cette rencontre.

En un seul mot: euphorie dans le camp des "Bana Camp Luka" après le succès aux forceps contre les Rouge et Noir de Delvaux UPN, pourtant déjà relégués en division inférieure, le fameux zélotique. Un scénario fou: entre motivation et détermination, la formation de la commune de Ngaliema a préparé son coup.

Même mené au marquoir, à la 37^{ème} minute jusqu'à la première période, The

Rossoneri a su réagir au but de Luzolo Nsela.

20 minutes après la pause, la formation de Delvaux a rétabli l'équilibre. À la manœuvre, Tombo Bueya, à la 65^{ème} minute : (1-1).

LE WINNING GOAL AU TEMPS ADDITIONNEL

Puis la rencontre s'est davantage emballée. D'un côté, le premier au classement avec 70 points tient à sa victoire dans ce dernier virage de haute portée. De l'autre, les Rouge et Noir de Ngaliema résistent, pas question pour eux de courber l'échine.

CSK s'est illustré par des incursions avec une seule envie, marquer le but assassin. Mais c'était sans compter sur la résilience de The Rossoneri.

À force de tenter, l'équipe de Camp Luka obtient gain de cause. Au temps additionnel, le même Luzolo Nsela délivre son équipe. Bien servi par son équipier, il contrôle le cuir, se projette en

avant et fixe le portier. C'est le winning goal.

Le président Kennedy Katasi, ému par ce succès sur le fil, a jubilé avec ses joueurs, le staff technique, et de nombreux supporters et sympathisants. L'équipe a son destin en main avec désormais 73 points, à deux journées de la fin. CSK affrontera respectivement St Christian B (37^{ème} journée) dans une semaine, et au finish Maryvan (38^{ème} et dernière journée).

BOL' S RENVERSANT DEVANT KONGO

De l'autre côté, son poursuivant direct, Nouvelle Vie a étrillé Limete, 3-0 et compte 72 points. Lors de la prochaine sortie, Nouvelle Vie va se mesurer à Aigle Royal, dans plus ou moins 7 jours.

C'est du mano a mano entre les deux formations du district de Lukunga qui se tiennent à un point.

Lors de cette 36^{ème} journée, Kongo de Kintambo cher au défenseur Christian



Matezo a chuté devant AS Bol' s renversant (1-2). Kongo a ouvert le score dès la 10^{ème} minute, Exaucé Nkosi d'un lobe astucieux, profitant d'une mauvaise communication entre un des défenseurs de l'équipe adverse et son gardien. 1-0, tel est le score à la pause.

En seconde période, Bol's a inscrit coup sur coup deux buts. Mbala Siliaki à la 77^{ème}

minute et Enya Djodjo, à la 85^{ème} minute.

Le match le plus prolifique de la journée est Wangata-IBB (2-5).

Les deux protagonistes du jour sont assurés de rester à l'EPFKIN même s'ils perdent leurs deux dernières rencontres au Championnat provincial de Kinshasa.

Gloire BATOMENE